NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201657 - Moyenne vallée de l'Ardèche, pelouses du plateau des Gras

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201657

1.3 Appellation du site
Moyenne vallée de l'Ardèche, pelouses du plateau des Gras

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
18/08/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193874

Explication(s) :

Site renommé (nom simplifié) à l'issue de la consultation de 2019

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,35519°

Latitude : 44,51326°

2.2 Superficie totale

5408,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07019	AUBENAS
07023	BALAZUC
07061	CHAUZON
07110	JOYEUSE
07115	LABEAUME
07122	LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
07126	LAGORCE
07131	LANAS
07134	LAURAC-EN-VIVARAIS
07138	LAVILLEDIEU
07145	LUSSAS
07162	MONTREAL

07183	PRADONS
07199	ROSIERES
07201	RUOMS
07207	SAINT-ALBAN-AURIOLLES
07229	SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS
07231	SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
07241	SAINT-GERMAIN
07272	SAINT-MAURICE-D'ARDECHE
07289	SAINT-PRIVAT
07296	SAINT-SERNIN
07304	SALAVAS
07306	SAMPZON
07327	UZER
07330	VALLON-PONT-D'ARC
07339	VESSEAUX
07343	VINEZAC
07348	VOGUE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,01 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		25,01 *(0,46 %)*		G	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		10,37 *(0,19 %)*		G	C	C	C	C
3170 *Mares temporaires méditerranéennes*	X	0,01 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3250 *Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum*		3,16 *(0,06 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		35,02 *(2 %)*		G	B	C	C	C
3280 *Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba*		9,34 *(0,17 %)*		G	C	C	C	C
3290 *Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion*		3,19 *(0,06 %)*		G	C	C	C	C
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		310,68 *(5,74 %)*		G	B	C	B	B
6120 *Pelouses calcaires de sables xériques*	X	0,1 *(0 %)*		G	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		0,46 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	74,11 *(1,37 %)*		G	B	C	B	B
6420		0,03		G	C	C	C	C

Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion		*(0 %)*						
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		3,91 *(0,06 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		2,7 *(0,05 %)*		M	C	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	1,93 *(0,04 %)*		G	C	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		37,45 *(0,69 %)*		G	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	22	G	B	C	B	B
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		375,55 *(6,94 %)*		G	B	C	C	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		385,35 *(7,12 %)*		G	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1036	*Macromia splendens*	p			i	R	G	C	B	C	B
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	G	C	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	G	C	B	C	B
I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	R	G	C	B	C	B
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	M	C	B	C	B

I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	B	C	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	M	C	B	C	C
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	R	P	C	B	C	C
F	1158	*Zingel asper*	p			i	V	G	B	B	A	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	R	G	C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	G	C	B	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	R	G	C	A	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	G	C	B	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	R	G	C	A	C	A
M	1316	*Myotis capaccinii*	p			i	R	G	B	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	R	G	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	R	G	C	B	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	G	C	A	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	R	G	C	A	C	B
P	1379	*Mannia triandra*	p			i	P	P	C	B	B	B
F	6147	*Telestes souffia*	p			i	R	P	C	B	C	B
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*				P			X		X	
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	
A		*Pelobates cultripes*				P	X		X		X	
A		*Pelodytes punctatus*				P			X		X	
A		*Bufo bufo*									X	
A		*Hyla meridionalis*				P	X				X	
A		*Lissotriton helveticus*				P			X		X	
A		*Bufo calamita*				P						X
B		*Streptopelia turtur*	50		p	P			X		X	
F		*Barbus barbus*				P		X	X			
I		*Buthus occitanus*				P						X
I		*Zerynthia polyxena*				P	X		X		X	
I		*Zerynthia rumina*				P			X			
I		*Arethusana arethusa*				P						X
I		*Coenagrion caerulescens*				P						X
M		*Erinaceus europaeus*				P					X	

M		*Neomys fodiens*				P					X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X		X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X		X		X	
M		*Hypsugo savii*				P	X		X		X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X		X		X	
M		*Mustela putorius*				P		X			X	
M		*Genetta genetta*				P		X			X	
M		*Sciurus vulgaris*				P					X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X		X		X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X		X		X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X		X		X	
P		*Allium roseum*				P						X
P		*Ammi majus*				P						X
P		*Anacamptis laxiflora*				P			X			
P		*Asplenium petrarchae*				P						X
P		*Astragalus stella*				P						X
P		*Bombycilaena erecta*				P						X
P		*Carex depauperata*				P						X
P		*Chaerophyllum nodosum*				P			X			
P		*Conringia orientalis*				P						X
P		*Cynoglossum dioscoridis*										X
P		*Cynoglossum germanicum*				P						X
P		*Cynoglossum pustulatum*				P			X			

P		*Cyperus flavescens*				P						X
P		*Delphinium fissum*				P						X
P		*Echinaria capitata*				P						X
P		*Epipactis microphylla*				P						X
P		*Epipactis palustris*				P						X
P		*Glaucium corniculatum*				P						
P		*Hormathophylla macrocarpa*				P						X
P		*Iris lutescens*				P						X
P		*Lappula squarrosa*				P						X
P		*Lathyrus inconspicuus*				P			X			
P		*Legousia hybrida*				P						X
P		*Lupinus angustifolius*				P						X
P		*Ononis reclinata*				P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*							X			
P		*Ophrys arachnitiformis*				P						X
P		*Papaver hybridum*				P						X
P		*Pardoglossum cheirifolium*				P						X
P		*Phlomis lychnitis*				P						X
P		*Picris pauciflora*				P						X
P		*Plantago afra*				P						X
P		*Plumbago europaea*				P						X
P		*Poa palustris*				P						X
P		*Psilurus incurvus*				P						X

P		*Reseda jacquinii*				P						X
P		*Rhagadiolus stellatus*				P						X
P		*Sedum cespitosum*				P						X
P		*Sisymbrium polyceratium*				P			X			
P		*Thapsia villosa*				P						X
P		*Trapa natans*				P					X	
P		*Trifolium resupinatum*				P						X
P		*Cynoglossum germanicum subsp. germanicum*				P						X
P		*Pisum sativum subsp. biflorum*				P						X
P		*Scandix pecten-veneris subsp. hispanica*				P						X
P		*Lysimachia minima*				P						X
P		*Trigonella sulcata*				P						X
R		*Anguis fragilis*				P					X	
R		*Lacerta bilineata*				P	X				X	
R		*Podarcis muralis*				P	X				X	
R		*Chalcides chalcides*				P						X
R		*Hierophis viridiflavus*				P	X				X	
R		*Coronella girondica*				P			X		X	
R		*Malpolon monspessulanus*				P					X	
R		*Natrix natrix*				P						X
R		*Timon lepidus*				P			X		X	
R		*Podarcis liolepis*				P			X		X	
R		*Zamenis longissimus*				P	X				X	

R		*Rhinechis scalaris*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	24 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	29 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les Gras s'étendent vers le nord en un paysage ruiniforme de pelouses sèches à orchidées, parsemées de nombreux blocs érodés (dolines, lapiaz et reliefs tabulaires).
Le long de l'Ardèche, on observe une zone à alluvions quaternaires bordée de marnes et calcaires (Jurassique et Crétacé).

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

Le site de la Moyenne vallée de l'Ardèche et plateau des Gras présente un nombre élevé d'espèces d'intérêt communautaire dont certaines ont une importance particulière sur le territoire. C'est le cas de l'Apron du Rhône (Zingel asper), poisson endémique du bassin du Rhone, dont la population mondiale est faible et qui est bien représenté sur l'Ardèche. Le site présente donc une responsabilité importante vis-à-vis de cette espèce.

La responsabilité du site est également importante vis-à-vis du Barbeau méridional (Barbus meridionalis) bien présent ici et du Blageon (Leuciscus soufia), ainsi que pour son fort potentiel vis-à-vis de l'Alose feinte (Alosa fallax).

Concernant les Chiroptères, la présence d'habitats favorables au gîte et à l'alimentation des espèces observées laisse présager une importance particulière du site pour ces espèces. Le site abrite des populations particulièrement importantes du Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersi), qui font de la moyenne vallée de l'Ardèche un site majeur pour l'espèce.

Le site compte par ailleurs l'unique population de Cistude d'Europe (Emys orbicularis) en Ardèche, sur le secteur dit de la boude de Chauzon, dans méandre de la rivière qui a donné naissance à une zone d'expansion de crue de 250 ha, constituée d'alluvions récentes et anciennes.

Pour les insectes, le site présente une responsabilité forte pour certaines espèces faiblement représentées au niveau national telles que la Cordulie splendide (Macromia splendens) ou le Gomphe à cercoïdes fourchus ou Gomphe de Graslin (Gomphus graslinii), deux libellules figurant sur la liste rouge des insectes de France de 1994 et la liste rouge mondiale de l'UICN de novembre 2011. La bonne potentialité d'habitats pour le Lucane cerf-volant (Lucanus cervus) et le Grand capricorne (Cerambyx cerdo) permet de supposer une bonne représentativité de ces espèces, dont les populations sont difficiles à évaluer à l'heure actuelle.

Enfin, le niveau d'enjeu du site est également élevé pour la Loutre (Lutra lutra) et le Castor d'Europe (Castor fiber), espèces emblématiques du secteur, qui continuent à recoloniser la France. Au-delà d'un lieu de vie, le site peut constituer un axe de recolonisation important pour des espaces situés plus au nord ou à l'est.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
L	M01	Modifications des conditions abiotiques		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	L09	Incendie (naturel)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

1 # Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201657 # B05 « Moyenne vallée de l'Ardèche et Plateau des Gras » - Période 2008-2014 # Agence Mosaïque Environnement # Décembre 2007.

2 # Compléments d'inventaire des végétations du site Natura 2000 FR8201657 "Moyenne vallée de l'Ardèche et ses affluents" (B05) # Conservatoire botanique national du Massif central - Novembre 2008.

3 # Recherche et suivi de la tortue Cistude dans la boucle de Chauzon - Novembre 2011.

4 # Inventaires vallée de la Louyre et du plateau des Gras # ONF # Syndicat mixte Ardèche claire - Novembre 2011.

5 # Etude des zones humides des la plaine alluviale d'Aubenas # C.E.N. Rhône-Alpes / F.R.A.P.N.A. - mars 2014

6 # Suivi des Odonates, inventaire initial site Natura 2000 FR6201657 # Moyenne vallée de l'Ardèche, pelouses du plateau des Gras # # F.R.A.P.N.A. - septembre 2014

7 # Plan de gestion de la Cistude d'Europe dans la boucle de Chauzon # FRAPNA Ardèche # EPTB Ardèche # décembre 2019

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2,2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6,6 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	26 %
80	Parc naturel régional	0,1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Village et gorges de Labeaume	*	1%
31	Village de Vogüe	*	1%
31	ANCIEN VILLAGE MAURE DE BALAZUC ET SES ABORDS IMMÉDIATS	*	1%
32	DÉFILÉS DE L'ARDÈCHE ET DE LA LIGNE	+	7%
38	Rivière Ardèche	+	26%
80	Monts d'Ardèche	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Les objectifs de conservation pour le site sont les suivants :

- Poursuivre les efforts engagés pour améliorer la qualité de l'eau des rivières et affluents.
- Eviter les pollutions.
- Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.
- Limiter les prélèvements d'eau dans les cours d'eau.
- Prévenir les pressions futures susceptibles d'affecter le milieu (urbanisme, rupture des continuités écologiques, etc.).
- Maîtriser les impacts de la fréquentation touristique.
- Préserver et gérer les habitats rivulaires.
- Préserver la faune aquatique.
- Préserver les Chauves-souris et leurs habitats (hivernage et reproduction).
- Concilier préservation des espèces d'intérêt communautaire et activités économiques

- Développer les actions de communication et de sensibilisation vers le grand public, les collectivités locales, administrations, estivants, etc.
- Améliorer les connaissances (habitats, espèces, pressions et menaces
).

Recommandations particulières :
- Les grottes doivent être visitées de façon très limitée pour la sauvegarde de la grande variété d'espèces de chiroptères.
- Il convient d'éviter de modifier les berges des cours d'eau, afin de sauvegarder les batraciens et les odonates.
- La ripisylve est à favoriser et la multiplication des acacias et renouées du Japon est à enrayer.
- La gestion des pelouses sèches doit être maintenue pour éviter la dynamique forestière.

A envisager :
- Maintien du pâturage extensif grâce à des mesures agri-environnementales.
- Possibilité de créer des stations d'épuration au niveau de Lanas.
- Mesures contractuelles sur le bassin versant pour la protection des eaux face au développement touristique, maîtrise de l'activité, prohibition du camping en zone inondable.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Établissement public territorial du bassin versant de l#Ardèche (EPTBA)

Adresse : allée du Château 07200 VOGÜE

Courriel : biodiversite.ardeche@ardeche-eau.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201657
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0549091/2007-document-d-objectifs-natura-2000-moyenne-vallee-de-l-ardeche-et-ses-affluents-pelouses-du-plate

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les objectifs de conservation pour le site sont les suivants :

- Poursuivre les efforts engagés pour améliorer la qualité de l'eau des rivières et affluents.
- Eviter les pollutions.
- Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.
- Limiter les prélèvements d'eau dans les cours d'eau.
- Prévenir les pressions futures susceptibles d'affecter le milieu (urbanisme, rupture des continuités écologiques, etc.).

- Maîtriser les impacts de la fréquentation touristique.
- Préserver et gérer les habitats rivulaires.
- Préserver la faune aquatique.
- Préserver les Chauves-souris et leurs habitats (hivernage et reproduction).
- Concilier préservation des espèces d'intérêt communautaire et activités économiques
- Développer les actions de communication et de sensibilisation vers le grand public, les collectivités locales, administrations, estivants, etc.
- Améliorer les connaissances (habitats, espèces, pressions et menaces
).

Recommandations particulières :
- Les grottes doivent être visitées de façon très limitée pour la sauvegarde de la grande variété d'espèces de chiroptères.
- Il convient d'éviter de modifier les berges des cours d'eau, afin de sauvegarder les batraciens et les odonates.
- La ripisylve est à favoriser et la multiplication des acacias et renouées du Japon est à enrayer.
- La gestion des pelouses sèches doit être maintenue pour éviter la dynamique forestière.